



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des  
Affaires juridiques**



**Numéro 352 - 23 février 2023**



**ÉDITO**



## Jean-Luc Tavernier,

Directeur général de l'Insee, évoque le cadre juridique des activités de production de statistiques ou de tenue de répertoires régaliens.

Pour la production statistique, ce cadre est, pour les deux tiers, de source européenne, notamment pour les statistiques d'entreprises, les statistiques sociales et d'emploi, les statistiques démographiques ou les comptes nationaux.

[Lire la suite](#)



---

# Institutions

## Rapport d'information – Missions et efficacité de la direction centrale de la police judiciaire

Si le taux d'élucidation des affaires confiées à la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) est plus élevé que les taux moyens d'élucidation des différents services de la police nationale, le rapport d'information transmis au Sénat le 1<sup>er</sup> février 2023 souligne la nécessité de moderniser et renforcer les moyens de lutte contre la criminalité de « haut niveau ».

[Lire la suite](#)

# Juridictions

## Chiffres clés 2022 de la juridiction administrative

Le Conseil d'Etat présente, pour l'ensemble des juridictions administratives, les chiffres clés du bilan de l'année 2022, laquelle a été marquée notamment par une baisse générale du nombre d'affaires jugées et une légère hausse des délais moyens de jugement, hormis pour la Cour nationale du droit d'asile.

[Lire la suite](#)

## Accès régulé à l'électricité nucléaire historique (ARENH) – Augmentation des volumes

Selon le Conseil d'Etat, l'augmentation du volume d'électricité vendu par EDF à ses concurrents en 2022 dans le cadre de l'ARENH est légale dans la mesure où cette disposition a été prise dans un contexte exceptionnel pour contenir la hausse des prix et atteindre les objectifs de libre choix et de stabilité des prix.

[Lire la suite](#)

## Publicité du gage automobile

Un décret du 14 février 2023 applique l'ordonnance du 15 septembre 2021 portant réforme du droit des sûretés pour ce qui concerne la publicité du gage sur un véhicule terrestre à moteur.

[Lire la suite](#)



# Commande publique



## **Le Conseil d'Etat rappelle la nécessité de justifier le recours à la procédure avec négociation**

Pour recourir à la procédure avec négociation, le pouvoir adjudicateur doit démontrer l'existence de circonstances particulières liées à la nature du marché, à sa complexité, ou au montage juridique et financier. Ces circonstances doivent s'apprécier au regard des capacités du pouvoir adjudicateur à passer son marché selon la procédure normale d'appel d'offres.

[Lire la suite](#)

## **Le Conseil d'Etat précise les conditions de la résiliation prononcée par le pouvoir adjudicateur à la demande du titulaire en application de l'article 46.2.1 du CCAG-Travaux de 2009**

Conformément aux stipulations de l'article 46.2.1 du CCAG-Travaux de 2009, la résiliation du marché doit être prononcée par le pouvoir adjudicateur sur simple demande du titulaire en cas de notification tardive de l'ordre de service de démarrage des travaux. Cette résiliation est assortie d'une indemnisation des frais et investissements engagés pour le marché et nécessaires à son exécution, y compris ceux faits par le titulaire après le terme de la période de préparation.

[Lire la suite](#)



# Finances publiques



## Rapport de la Cour des comptes sur le territoire de Wallis et Futuna – Les finances de l'archipel

La Cour des comptes a rédigé un rapport relatif à la situation de l'archipel de Wallis et Futuna. Dans le volet financier de son rapport étudiant les dépenses directes de l'Etat et les budgets locaux de l'archipel, la Cour des comptes constate certaines difficultés de gestion budgétaire et comptable et évoque des pistes pour parvenir à un meilleur équilibre.

[Lire la suite](#)

## Rapport du conseil des prélèvements obligatoires sur la TVA

Le Conseil des prélèvements obligatoires a rendu public un rapport sur la TVA. Si cet impôt jouit d'un rendement important, le rapport insiste sur la nécessaire sécurisation des recettes de TVA face à la tentation de procéder à des baisses de TVA générales ou ciblées pour faire face aux crises actuelles et répondre aux enjeux environnementaux futurs.

[Lire la suite](#)



## Marchés

## Validation par le Conseil Constitutionnel de la procédure d'engagement

Saisi d'une question prioritaire de constitutionnalité, le Conseil Constitutionnel a validé la procédure d'engagement appliquée par l'Autorité de la Concurrence (prévue à l'article L. 464-2 du code du commerce), cette procédure ne portant pas atteinte selon lui au principe d'impartialité.

[Lire la suite](#)

## Aides aux entreprises de pêche

Un décret du 14 février 2023 crée un plan d'accompagnement individuel pour la destruction des flottes de pêche maritimes affectées par les conséquences du Brexit : cette aide est financée par la réserve d'ajustement créée par l'Union européenne.

[Lire la suite](#)



## Entreprises

### Rapport sénatorial sur la stratégie commerciale extérieure de la France

Dans un rapport, publié le 30 janvier 2023, la délégation aux entreprises du Sénat alerte les pouvoirs publics sur la situation « alarmante » de la France en matière de commerce extérieur et propose des solutions pour renforcer sa stratégie notamment en matière d'exportation et de réindustrialisation.

[Lire la suite](#)

### Les loueurs en meublés non professionnels éligibles à l'aide Covid-19

Par une décision du 3 février 2023 (n° 451052), le Conseil d'Etat a annulé la réponse négative à l'éligibilité des loueurs en meublés non professionnels publiée sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) dans la foire aux questions (FAQ) relative aux fonds de solidarité en faveur des entreprises touchées par les conséquences de la propagation du covid-19.

[Lire la suite](#)



# Numérique

## Baromètre du numérique – Edition 2022

Initié en 2000 et devenu depuis un baromètre de référence, ce sondage a pour objectifs de mesurer l'adoption par les Français des équipements numériques et d'étudier les pratiques numériques, de détecter les inégalités d'accès et de compétences, de permettre à la puissance publique d'anticiper les grandes tendances et de mettre en œuvre une politique favorisant l'appropriation du numérique par tous.

[Lire la suite](#)

## Site de ventes en ligne et interfaces truquées

Selon la Commission européenne, 37 % des sites de vente en ligne analysés dans l'Union européenne ont recours à des « interfaces truquées » tendant à pousser les consommateurs à faire des choix qui pourraient ne pas être dans leur intérêt supérieur.

[Lire la suite](#)



# Emploi

## Exercice en société des professions libérales réglementées : ordonnance du 8 février 2023

L'ordonnance n° 2023-77 du 8 février 2023 relative à l'exercice en société des professions libérales réglementées clarifie les dispositions législatives communes aux professions libérales

réglementées, pour simplifier l'exercice libéral et favoriser la création et la croissance des structures juridiques libérales.

Lire la suite



## SUR LE SITE



Toutes nos rubriques



Archives des numéros précédents

Partager



### [S'abonner à la Lettre de la DAJ](#)

La Lettre de DAJ est éditée par la direction des Affaires juridiques du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique / Directrice de la publication : Laure Bédier / Rédactrice en chef : Véronique Fourquet / Rédaction : Raphaël Arnoux, Sébastien Brisard, Susie Bruno, Shirley Du Parc, Audrey Ferdinand, Marie-France Koeffler/ Bandeau : Aphanian / Maquette : Key Performance Group pour le SIRCOM - DAJ / Routage : Hubscore. Copyright : DAJ - Tous droits réservés / Crédits photo : Droits réservés.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à la DAJ - Bureau COREL, 6 rue Louise Weiss - 75703 Paris Cedex 13 ou par courriel [lettre.daj@finances.gouv.fr](mailto:lettre.daj@finances.gouv.fr).

[Se désinscrire](#)